

ADMISSIBILITÉ EN
Mastère Spécialisé® Expert(e) en « Monétique et Transactions Sécurisées »
Année universitaire 2022-2023

Caen, le 30 juin 2022

CANDIDATS ADMISSIBLES

La commission d'admissibilité du 30 juin 2022 déclare les candidats suivants **admissibles** en **Mastère Spécialisé® Expert(e) en « Monétique et Transactions Sécurisées**" à l'ENSICAEN pour la rentrée universitaire 2022-2023 (sous réserve de la production de l'attestation de réussite au diplôme avec lequel ils postulent) :

Nom	Prénom	Décision de la commission
ADAMOU NAMATA	Abdoulkarim	Admissible
AGBLEGA	Komi Mathias	Admissible
ANIN EPSE EBON GOUBY	Judith Linda Adeline	Admissible
HAMISSOU	Moussa Souleymane	Admissible
N'DRI	Kouakou	Admissible
OULDBRAHIM	Naïma	Admissible
ROUAMBA	Carine Victoria	Admissible
TAPSOBA	Sandrine Estelle	Admissible
TATI	Nasser-Eddine	Admissible

Le Directeur de l'ENSICAEN
Président de la commission



Jean-François HAMET